COMITE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Section 35

Philosophie, littératures, arts

Motion

Evaluation par le HCERES

La Section 35 estime indispensable la visite de toutes les unités de recherche en

vue de leur évaluation par le HCERES. Ces visites sur site permettent de rencontrer

toutes les catégories de personnels (statutaires et non statutaires), de prendre

connaissance de leurs conditions de travail et des conditions de fonctionnement et

de gouvernance des unités.

La Section 35 réaffirme son attachement à une évaluation qualitative de la

recherche et à l'évaluation conjointe des chercheurs et chercheuses, et de leurs

unités. Elle souhaite donc participer à ces comités de visite, à travers ses

représentants, chercheurs et IT.

Motion adoptée le 19 octobre 2021

18 votants: 18 oui, 0 non, 0 abstention

Aurélien ROBERT

Président de la Section

Destinataires:

- Marie GAILLE, directrice de l'INSHS

- Alexandre GEFEN, directeur adjoint scientifique de l'INSHS

- Nathalie VIENNE-GUERIN, présidente du CSI INSHS

- Dorothée BERTHOMIEU, présidente du CS du CNRS

- Thierry COULHON, président du HCERES